

**ANNEXE 5
AU REGLEMENT PORTANT
SUR L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

1- DECLARANT

- Dénomination sociale et Forme Juridique/ Nom & Prénom : **M. Abdelwaheb KALLEL**
- ♦ Adresse : 20 Rue Echmoun Carthage Dermech 2016.

2- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- Dénomination sociale : **L'Accumulateur Tunisien ASSAD**
- Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants :
24 000 000 actions.

3 - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- Seuil(s) franchi(s) : **10%**
- Sens du franchissement : **Baisse directement**
- Date du franchissement du seuil : **16/04/2026.**
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	2 415 007	Actions et droits de vote, soit	10,06%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	470 612	Actions et droits de vote, soit	1,96%	du capital
TOTAL	2 885 619	Actions et droits de vote, soit	12,02%	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés en franchissement du seuil :

- directement	37 071	Actions et droits de vote, soit	0,15 %	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	37 071	Actions et droits de vote, soit	0,15%	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

- directement	2 377 936	Actions et droits de vote, soit	9,91%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	470 612	Actions et droits de vote, soit	1,96%	du capital
TOTAL	2 848 548	Actions et droits de vote, soit	11,87%	du capital

- ♦ Actionnaires agissant du concert avec l'actionnaire et leurs participations respectives directes et indirectes :

Dénomination Sociale	Nbre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote
Héritiers Zied KALLEL	271 264	1,13%
Mme.Mounia FEKI ep KALLEL	140 280	0,58%
M.Mehdi KALLEL	59 062	0,25%
M.Omar KALLEL	6	0,00%
Total	470 612	1,96%

- ♦ **Objectifs visés au cours des douze prochains mois** : Le Déclarant prévoit de continuer à vendre et acheter les actions ASSAD.

4- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en Bourse

5. PROSPECTUS

Dans le cas où le franchissement de seuil résulte d'une opération qui a fait l'objet d'un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, références exactes du prospectus.

6. SIGNATAIRE

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 11 Mai 2026 par l'intermédiaire en Bourse **AFC**.